

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2023- 087014- 076- 03- 01- -2022/12/19-8:28:45

LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE- TRANSPORTS URBAINS- 2023- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s) :

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24871931200022	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE LIMOGES ET AMENDES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : TRANSPORTS URBAINS (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	31
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	36
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	37
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	38
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	39
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	42
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	43
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	44
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	41 310 745,00	41 310 745,00
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	E		
R	S		
T	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	41 310 745,00	41 310 745,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	18 906 139,00	18 906 139,00
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	E		
R	S		
T	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	18 906 139,00	18 906 139,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	60 216 884,00	60 216 884,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 266 220,00	0,00	3 251 160,00	3 251 160,00	3 251 160,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 698 120,00	0,00	1 823 180,00	1 823 180,00	1 823 180,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	27 298 415,00	0,00	29 457 115,00	29 457 115,00	29 457 115,00
Total des dépenses de gestion des services		32 277 755,00	0,00	34 546 455,00	34 546 455,00	34 546 455,00
66	Charges financières	357 400,00	0,00	725 000,00	725 000,00	725 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 700,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		32 636 855,00	0,00	35 272 855,00	35 272 855,00	35 272 855,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	7 820,00	0,00	1 128 890,00	1 128 890,00	1 128 890,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 300 000,00	0,00	4 909 000,00	4 909 000,00	4 909 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 307 820,00	0,00	6 037 890,00	6 037 890,00	6 037 890,00
TOTAL		36 944 675,00	0,00	41 310 745,00	41 310 745,00	41 310 745,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	41 310 745,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	12 000,00	0,00	11 200,00	11 200,00	11 200,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 506 000,00	0,00	5 562 000,00	5 562 000,00	5 562 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	29 300 000,00	0,00	33 565 000,00	33 565 000,00	33 565 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 680 425,00	0,00	1 680 425,00	1 680 425,00	1 680 425,00
75	Autres produits de gestion courante	205 950,00	0,00	200 010,00	200 010,00	200 010,00
Total des recettes de gestion des services		36 704 375,00	0,00	41 018 635,00	41 018 635,00	41 018 635,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
77	Produits exceptionnels	16 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		36 720 375,00	0,00	41 053 635,00	41 053 635,00	41 053 635,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	224 300,00	0,00	257 110,00	257 110,00	257 110,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		224 300,00	0,00	257 110,00	257 110,00	257 110,00
TOTAL		36 944 675,00	0,00	41 310 745,00	41 310 745,00	41 310 745,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	41 310 745,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 780 780,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 531 500,00	0,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00
21	Immobilisations corporelles	4 915 500,00	0,00	2 261 500,00	2 261 500,00	2 261 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 238 000,00	0,00	4 024 000,00	4 024 000,00	4 024 000,00
	Total des opérations d'équipement	2 388 326,00	0,00	2 493 239,00	2 493 239,00	2 493 239,00
	Total des dépenses d'équipement	16 073 326,00	0,00	9 098 739,00	9 098 739,00	9 098 739,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 820 000,00	0,00	7 040 000,00	7 040 000,00	7 040 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	3 820 000,00	0,00	7 040 000,00	7 040 000,00	7 040 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	19 893 326,00	0,00	16 138 739,00	16 138 739,00	16 138 739,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	224 300,00		257 110,00	257 110,00	257 110,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 219 610,00		2 510 290,00	2 510 290,00	2 510 290,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 443 910,00		2 767 400,00	2 767 400,00	2 767 400,00
	TOTAL	21 337 236,00	0,00	18 906 139,00	18 906 139,00	18 906 139,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 906 139,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 400 000,00	0,00	1 738 000,00	1 738 000,00	1 738 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	13 409 806,00	0,00	8 619 959,00	8 619 959,00	8 619 959,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	15 809 806,00	0,00	10 357 959,00	10 357 959,00	10 357 959,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	15 809 806,00	0,00	10 357 959,00	10 357 959,00	10 357 959,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	7 820,00		1 128 890,00	1 128 890,00	1 128 890,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 300 000,00		4 909 000,00	4 909 000,00	4 909 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 219 610,00		2 510 290,00	2 510 290,00	2 510 290,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 527 430,00		8 548 180,00	8 548 180,00	8 548 180,00
	TOTAL	21 337 236,00	0,00	18 906 139,00	18 906 139,00	18 906 139,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 906 139,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	5 780 780,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 251 160,00		3 251 160,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 823 180,00		1 823 180,00
014	Atténuations de produits	15 000,00		15 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	29 457 115,00		29 457 115,00
66	Charges financières	725 000,00	0,00	725 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 400,00	0,00	1 400,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 909 000,00	4 909 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 128 890,00	1 128 890,00
	Dépenses d'exploitation – Total	35 272 855,00	6 037 890,00	41 310 745,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	41 310 745,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	257 110,00	257 110,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 040 000,00	670 000,00	7 710 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 493 239,00		2 493 239,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	320 000,00	0,00	320 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 261 500,00	0,00	2 261 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 024 000,00	1 840 290,00	5 864 290,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	16 138 739,00	2 767 400,00	18 906 139,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 906 139,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	11 200,00		11 200,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 562 000,00		5 562 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	33 565 000,00		33 565 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 680 425,00		1 680 425,00
75	Autres produits de gestion courante	200 010,00		200 010,00
76	Produits financiers	30 000,00	0,00	30 000,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	257 110,00	262 110,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		41 053 635,00	257 110,00	41 310 745,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	41 310 745,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 738 000,00	0,00	1 738 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 619 959,00	670 000,00	9 289 959,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 250 290,00	1 250 290,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	590 000,00	590 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 909 000,00	4 909 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 128 890,00	1 128 890,00
Recettes d'investissement – Total		10 357 959,00	8 548 180,00	18 906 139,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 906 139,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 266 220,00	3 251 160,00	3 251 160,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	4 940,00	5 380,00	5 380,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	60 300,00	59 400,00	59 400,00
6064	Fournitures administratives	4 800,00	4 000,00	4 000,00
6066	Carburants	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6068	Autres matières et fournitures	14 000,00	14 000,00	14 000,00
611	Sous-traitance générale	2 833 650,00	2 714 000,00	2 714 000,00
6132	Locations immobilières	33 010,00	33 880,00	33 880,00
6135	Locations mobilières	40 000,00	66 000,00	66 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 300,00	3 300,00	3 300,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	55 000,00	40 000,00	40 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	500,00	500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	2 500,00	2 500,00
6156	Maintenance	7 000,00	9 200,00	9 200,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	0,00	2 320,00	2 320,00
617	Etudes et recherches	20 000,00	18 000,00	18 000,00
618	Divers	6 700,00	5 200,00	5 200,00
6226	Honoraires	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6231	Annonces et insertions	0,00	4 200,00	4 200,00
6236	Catalogues et imprimés	7 000,00	3 500,00	3 500,00
6256	Missions	0,00	5 700,00	5 700,00
6257	Réceptions	0,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	800,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	9 100,00	9 100,00	9 100,00
627	Services bancaires et assimilés	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 610,00	122 110,00	122 110,00
6282	Frais de gardiennage	850,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 700,00	6 500,00	6 500,00
6287	Remboursements de frais	86 000,00	57 300,00	57 300,00
6288	Autres	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	40 020,00	46 020,00	46 020,00
6358	Autres droits	140,00	750,00	750,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 698 120,00	1 823 180,00	1 823 180,00
6218	Autre personnel extérieur	31 746,82	34 804,00	34 804,00
6331	Versement de mobilité	11 638,21	7 230,00	7 230,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 066,73	3 545,00	3 545,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 346,78	6 616,00	6 616,00
6411	Salaires, appointements, commissions	981 438,46	1 301 515,00	1 301 515,00
6413	Primes et gratifications	194 658,19	148 484,00	148 484,00
64141	Indemnité inflation	0,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	3 812,40	3 187,00	3 187,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	268 659,84	169 336,00	169 336,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	108 291,70	85 027,00	85 027,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	45 665,46	28 019,00	28 019,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	200,00	200,00	200,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	6 800,00	7 200,00	7 200,00
648	Autres charges de personnel	30 795,41	28 017,00	28 017,00
014	Atténuations de produits (7)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	15 000,00	15 000,00	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	27 298 415,00	29 457 115,00	29 457 115,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	500,00	500,00
6572	Subv. équipt personnes droit privé	1 400,00	10 000,00	10 000,00
65732	Subv. exploitat° Régions	70 000,00	180 000,00	180 000,00
65734	Subv. exploitat° Communes	26 000,00	24 000,00	24 000,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	27 200 000,00	29 241 600,00	29 241 600,00
658	Charges diverses de gestion courante	15,00	15,00	15,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		32 277 755,00	34 546 455,00	34 546 455,00
66	Charges financières (b) (8)	357 400,00	725 000,00	725 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	300 000,00	645 000,00	645 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 600,00	-3 000,00	-3 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6688	Autre	57 000,00	75 000,00	75 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 700,00	1 400,00	1 400,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	500,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	400,00	400,00	400,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
678	Autres charges exceptionnelles	800,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		32 636 855,00	35 272 855,00	35 272 855,00
023	Virement à la section d'investissement	7 820,00	1 128 890,00	1 128 890,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 300 000,00	4 909 000,00	4 909 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 300 000,00	4 909 000,00	4 909 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 307 820,00	6 037 890,00	6 037 890,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 307 820,00	6 037 890,00	6 037 890,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		36 944 675,00	41 310 745,00	41 310 745,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	41 310 745,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	33 964,95
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	36 964,95
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	12 000,00	11 200,00	11 200,00
64198	Autres remboursements	12 000,00	11 200,00	11 200,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 506 000,00	5 562 000,00	5 562 000,00
7061	Transport de voyageur	5 306 000,00	5 342 000,00	5 342 000,00
7083	Locations diverses	200 000,00	220 000,00	220 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	29 300 000,00	33 565 000,00	33 565 000,00
734	Versement de mobilité	29 300 000,00	33 565 000,00	33 565 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 680 425,00	1 680 425,00	1 680 425,00
7471	Subv. exploitat° État	119 085,00	119 085,00	119 085,00
7472	Subv. exploitat° Régions	1 561 340,00	1 561 340,00	1 561 340,00
75	Autres produits de gestion courante	205 950,00	200 010,00	200 010,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	205 940,00	200 000,00	200 000,00
7588	Autres	10,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		36 704 375,00	41 018 635,00	41 018 635,00
76	Produits financiers (b)	0,00	30 000,00	30 000,00
7688	Autres	0,00	30 000,00	30 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	16 000,00	5 000,00	5 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	16 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		36 720 375,00	41 053 635,00	41 053 635,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	224 300,00	257 110,00	257 110,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	224 300,00	257 110,00	257 110,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		224 300,00	257 110,00	257 110,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		36 944 675,00	41 310 745,00	41 310 745,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	41 310 745,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 531 500,00	320 000,00	320 000,00
2031	Frais d'études	1 207 500,00	200 000,00	200 000,00
2032	Frais de recherche et de développement	254 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	70 000,00	120 000,00	120 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 915 500,00	2 261 500,00	2 261 500,00
2111	Terrains nus	50 000,00	253 000,00	253 000,00
2135	Installations générales, agencements	175 000,00	149 000,00	149 000,00
2154	Matériel industriel	880 000,00	440 000,00	440 000,00
2157	Aménagements matériel industriel	275 000,00	405 000,00	405 000,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	10 000,00	10 000,00
2182	Matériel de transport	3 520 000,00	988 500,00	988 500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2184	Mobilier	500,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 238 000,00	4 024 000,00	4 024 000,00
2313	Constructions	205 000,00	30 000,00	30 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 998 000,00	3 994 000,00	3 994 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	35 000,00	0,00	0,00
202112	Opération d'équipement n° 202112 (5)	2 388 326,00	1 104 739,00	1 104 739,00
202313	Opération d'équipement n° 202313 (5)	0,00	1 388 500,00	1 388 500,00
Total des dépenses d'équipement		16 073 326,00	9 098 739,00	9 098 739,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 820 000,00	7 040 000,00	7 040 000,00
1641	Emprunts en euros	3 150 000,00	2 830 000,00	2 830 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	670 000,00	670 000,00	670 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	3 170 000,00	3 170 000,00
1687	Autres dettes	0,00	370 000,00	370 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 820 000,00	7 040 000,00	7 040 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		19 893 326,00	16 138 739,00	16 138 739,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	224 300,00	257 110,00	257 110,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	224 300,00	257 110,00	257 110,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	135 200,00	164 700,00	164 700,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	16 300,00	15 600,00	15 600,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	6 850,00	6 850,00	6 850,00
13918	Autres subventions d'équipement	65 950,00	69 960,00	69 960,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 219 610,00	2 510 290,00	2 510 290,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	670 000,00	670 000,00
2313	Constructions	13 000,00	5 790,00	5 790,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 206 610,00	1 834 500,00	1 834 500,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 443 910,00	2 767 400,00	2 767 400,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		21 337 236,00	18 906 139,00	18 906 139,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 906 139,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 400 000,00	1 738 000,00	1 738 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	2 300 000,00	995 000,00	995 000,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	100 000,00	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	0,00	743 000,00	743 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	13 409 806,00	8 619 959,00	8 619 959,00
1641	Emprunts en euros	13 409 806,00	5 449 959,00	5 449 959,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	3 170 000,00	3 170 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
2032	Frais de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		15 809 806,00	10 357 959,00	10 357 959,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		15 809 806,00	10 357 959,00	10 357 959,00
021	Virement de la section d'exploitation	7 820,00	1 128 890,00	1 128 890,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 300 000,00	4 909 000,00	4 909 000,00
1582	Autres provisions pour charges	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
28032	Frais de recherche et de développement	15 000,00	69 000,00	69 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 000,00	11 000,00	11 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	350 000,00	341 500,00	341 500,00
28153	Installations à caractère spécifique	375 000,00	830 300,00	830 300,00
28154	Matériel industriel	55 000,00	52 500,00	52 500,00
28157	Aménagements des matériels industriels	150 000,00	123 200,00	123 200,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	11 000,00	11 000,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	15 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	3 320 000,00	3 466 800,00	3 466 800,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	1 700,00	1 700,00
28184	Mobilier	3 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 307 820,00	6 037 890,00	6 037 890,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 219 610,00	2 510 290,00	2 510 290,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	670 000,00	670 000,00
2031	Frais d'études	764 000,00	1 248 390,00	1 248 390,00
2033	Frais d'insertion	1 900,00	1 900,00	1 900,00
238	Avances commandes immo. incorp.	453 710,00	590 000,00	590 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 527 430,00	8 548 180,00	8 548 180,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		21 337 236,00	18 906 139,00	18 906 139,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 906 139,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202112 (1)
LIBELLE : Second dépôt

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 328 156,26	a 0,00	1 104 739,00	b 1 104 739,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	221,88	0,00	71 929,00	71 929,00	0,00
2031	Frais d'études	221,88	0,00	71 929,00	71 929,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 327 934,38	0,00	1 022 810,00	1 022 810,00	0,00
2313	Constructions	309 472,28	0,00	152 810,00	152 810,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	962 618,75	0,00	870 000,00	870 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	55 843,35	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 104 739,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202313 (1)
LIBELLE : BHNS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	1 388 500,00	b 1 388 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	1 388 500,00	1 388 500,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	1 388 500,00	1 388 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 388 500,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
LTTRANSP 2022/2023	21/10/2022	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
TRANSP05	24/12/2007	500 000,00	0,00	25 983,33	333 333,34	500 000,00
TRANSP07	27/12/2010	533 337,00	0,00	2 185,17	133 333,00	533 337,00
TRANSP11	31/12/2013	466 666,56	0,00	5 204,71	66 666,68	466 666,56
TRANSP19	18/11/2019	1 666 666,67	0,00	5 854,75	133 333,33	1 666 666,67
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		5 166 670,23	0,00	39 227,96	666 666,35	3 166 670,23

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					55 618 029,28									
1641 Emprunts en euros (total)					45 618 029,28									
TRANSP01	Crédit Foncier	01/01/2003	19/07/2002	01/10/2002	8 384 695,95	V	TAG 3m Postfixé + 0,18%, flooré à 0,00%	3,570	3,570	EUR	T	C	O	A-1
TRANSP04 B	CA Corporate & Investment Bank	31/12/2008	01/01/2009	31/01/2009	3 000 000,00	V	TAG 1m + 0,005%	2,497	2,532	EUR	M	C	O	A-1
TRANSP06	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	21/12/2009	31/12/2011	31/03/2012	3 000 000,00	V	Livret A + 0,64%	2,890	2,930	EUR	T	C	O	A-1
TRANSP08	Caisse des Dépôts et Consignations	08/12/2011	01/04/2012	01/07/2012	4 000 000,00	V	Euribor 3m + 1,98%	2,757	2,803	EUR	T	C	O	A-2
TRANSP10	Crédit Foncier	16/08/2011	28/12/2012	28/03/2013	2 000 000,00	V	Euribor 3m + 1,41%	1,596	1,623	EUR	T	C	O	A-1
TRANSP12	Société de Financement Local	22/12/2014	31/12/2014	01/04/2015	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1,82%	1,820	1,820	EUR	T	C	O	A-1
TRANSP13	Société de Financement Local	05/01/2015	31/01/2015	01/05/2015	1 733 333,33	F	Taux fixe à 1,80%	1,800	1,800	EUR	T	C	O	A-1
TRANSP14	Crédit Agricole Centre Ouest	14/12/2015	28/12/2015	31/03/2016	1 500 000,00	V	Euribor 3m + 0,60%, flooré à 0,00%	0,469	0,469	EUR	T	C	O	A-1
TRANSP15	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	15/12/2016	29/12/2016	25/09/2017	5 000 000,00	F	Taux fixe à 0,71%	0,710	0,710	EUR	T	C	O	A-1
TRANSP16	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	28/07/2017	25/01/2018	25/04/2018	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0,88%	0,880	0,880	EUR	T	C	O	A-1
TRANSP17	Société Générale	30/11/2018	28/06/2019	28/09/2019	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1,47%	1,470	1,490	EUR	T	C	O	A-1
TRANSP18	Société Générale	11/12/2018	26/12/2018	31/12/2019	3 000 000,00	V	Euribor 3m + 0,40%, flooré à 0,40%	0,400	0,406	EUR	T	C	O	A-1
TRANSP21	Crédit Agricole Centre Ouest	16/11/2021	27/12/2021	31/03/2022	5 000 000,00	F	Taux fixe à 0,71%	0,710	0,710	EUR	T	C	O	A-1
TRANSP22	Société de Financement Local	09/11/2021	26/11/2021	26/04/2022	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0,81%	0,810	0,810	EUR	T	C	O	A-1

LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE - TRANSPORTS URBAINS - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					10 000 000,00									
TRANSP05	CA Corporate & Investment Bank	24/12/2007	01/04/2010	28/12/2010	5 000 000,00	V	Euribor 3m + 0,03%	1,528	1,549	EUR	T	C	O	A-1
TRANSP07	CA Corporate & Investment Bank	27/12/2010	16/01/2012	15/03/2012	2 000 000,00	V	Euribor 3m + 0,45%, flooré à 0,00%	1,672	1,700	EUR	A	C	O	A-1
TRANSP11	CA Corporate & Investment Bank	31/12/2013	31/12/2014	31/03/2015	1 000 000,00	V	Euribor 3m + 1,55%, flooré à 1,55%	1,628	1,651	EUR	T	C	O	A-1
TRANSP19	CA Corporate & Investment Bank	18/11/2019	26/12/2019	15/01/2020	2 000 000,00	V	Moy Mens Euribor 3m + 0,27%, flooré à 0,27%	0,270	0,274	EUR	T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					2 213 247,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					2 213 247,00									
TRANSP20	Trésor Public	31/12/2020	31/12/2020	01/09/2022	2 213 247,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Total général					57 831 276,28									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		1 593 092,19		26 579 210,79					3 156 169,00	591 379,93	78 915,24	45 304,14
1641 Emprunts en euros (total)		1 593 092,19		23 412 540,56					2 489 502,65	541 720,95	78 915,24	43 097,45
TRANSP01	O	1 593 092,19	A-1	1 593 092,19	4,50	V	TAG 3m Postfixé + 0,18%, flooré à 0,00%	2,633	335 387,84	111 506,46	78 915,24	9 057,65
TRANSP04 B	N	0,00	A-1	103 448,16	0,49	F	Taux fixe à 2,98%	2,980	103 448,16	907,70	0,00	0,00
TRANSP06	N	0,00	A-1	800 000,00	4,00	V	Livret A + 0,64%	2,640	200 000,00	21 413,33	0,00	0,00
TRANSP08	N	0,00	A-2	1 315 999,86	5,00	V	Inflation annuelle France INSEE + 0,93%	7,300	250 666,68	85 203,78	0,00	19 226,30
TRANSP10	N	0,00	A-1	1 333 333,40	20,00	V	Euribor 3m + 1,41%	3,649	66 666,66	54 892,84	0,00	451,53
TRANSP12	N	0,00	A-1	1 450 000,00	7,01	F	Taux fixe à 1,82%	1,820	200 000,00	25 025,00	0,00	5 624,31
TRANSP13	N	0,00	A-1	700 000,10	5,09	F	Taux fixe à 1,80%	1,800	133 333,32	11 700,00	0,00	1 671,67
TRANSP14	N	0,00	A-1	800 000,00	8,00	V	Euribor 3m + 0,60%, flooré à 0,00%	2,839	100 000,00	25 452,49	0,00	0,00
TRANSP15	N	0,00	A-1	3 166 666,74	9,49	F	Taux fixe à 1,15%	1,150	333 333,32	34 979,17	0,00	452,55
TRANSP16	N	0,00	A-1	1 366 666,73	10,07	F	Taux fixe à 0,88%	0,880	133 333,35	20 459,17	0,00	3 986,06
TRANSP17	N	0,00	A-1	1 533 333,38	11,50	F	Taux fixe à 1,47%	1,470	133 333,32	22 105,81	0,00	171,50
TRANSP18	N	0,00	A-1	2 550 000,00	17,01	V	Euribor 3m + 0,40%, flooré à 0,40%	2,639	150 000,00	79 524,56	0,00	0,00
TRANSP21	N	0,00	A-1	4 750 000,00	19,01	F	Taux fixe à 0,71%	0,710	250 000,00	33 059,38	0,00	0,00

LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE - TRANSPORTS URBAINS - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
TRANSP22	N	0,00	A-1	1 950 000,00	19,34	F	Taux fixe à 0,81%	0,810	100 000,00	15 491,26	0,00	2 455,88
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		3 166 670,23					666 666,35	49 658,98	0,00	2 206,69
TRANSP05	N	0,00	A-1	500 000,00	1,25	F	Taux fixe à 3,60%	3,600	333 333,33	13 650,00	0,00	1 500,00
TRANSP07	N	0,00	A-1	533 337,00	3,21	V	Euribor 3m + 0,45%, flooré à 0,00%	2,689	133 333,00	13 716,42	0,00	591,65
TRANSP11	N	0,00	A-1	466 666,56	7,00	V	Euribor 3m + 1,05%	3,289	66 666,68	16 898,59	0,00	86,93
TRANSP19	N	0,00	A-1	1 666 666,67	12,50	F	Taux fixe à 0,33%	0,330	133 333,34	5 393,97	0,00	28,11
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 844 372,00					368 875,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		1 844 372,00					368 875,00	0,00	0,00	0,00
TRANSP20	N	0,00	A-1	1 844 372,00	4,67	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	368 875,00	0,00	0,00	0,00
Total général		1 593 092,19		28 423 582,79					3 525 044,00	591 379,93	78 915,24	45 304,14

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TRANSP08	Caisse des Dépôts et Consignations	4 000 000,00	1 315 999,86	2	16,00		Inflation annuelle France INSEE + 0,93%	Inflation annuelle France INSEE + 0,93%	0,00	Inflation annuelle France INSEE + 0,93%	7,300	85 203,78	0,00	4,63
TOTAL (A)		4 000 000,00	1 315 999,86						0,00			85 203,78	0,00	4,63
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		4 000 000,00	1 315 999,86						0,00			85 203,78	0,00	4,63

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	1	0	0	0	
	% de l'encours	95,34	4,63	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	27 107 582,93	1 315 999,86	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		1 593 092,19					1 593 092,19				0,00	0,00	0,00
SWAP TRANSP01	TRANSP01	1 593 092,19	01/07/2027	CA Corporate & Investment Bank	swap	Taux	1 593 092,19	01/07/2010	01/07/2024	T	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		1 593 092,19					1 593 092,19				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						1 283 991,82	162 443,56		
SWAP TRANSP01	TRANSP01	Taux fixe à 2,55%	2,550	TAG 3m Postfixé	2,450	1 283 991,82	162 443,56	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						1 283 991,82	162 443,56		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	30/03/021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 - Frais d'études (non suivi de réalisation)	5	
L	2032 - Frais de recherche et de développement	5	
L	2033 - Frais d'insertion (non suivi de réalisation)	5	
L	2051 - Concessions et droits similaires, brevets (logiciels, progiciels, licences)	4	
L	2088 - Autres immobilisations incorporelles (frais de servitudes)	5	
L	2131-21731 - Construction de bâtiments	50	
L	2135-21735 - Install. gales-agencnts-aménagnt des const. (restruct. dépôts STCL, abribus, ...)	15	
L	2135BHNS -21735BHNS - Install. gales-agencnts-aménagnt des const. (Station BHNS, ...)	30	
L	2138-21738 - Autres constructions (bâtiments légers, abris)	15	
L	2141-21741 - Constructions sur sol d'autrui	20	
L	2145-21745 - Installations générales-agencements-aménagement des constructions sur sol d'autrui	15	
L	2153-21753 - Installations à caractère spécifique (lignes aériennes, voirie, marquage routier...)	20	
L	2153BHNS-21753BHNS - Installations à caractère spécifique (travaux BHNS: plateforme, voirie ...)	30	
L	2154-21754 - Mat. Indust. (matériel de radiocommunication, colonne élévatrice mobile, nettoyeur)	10	
L	2155-21755 - Outillage indust (machine distrib. tickets, système gestion distrib. carburant)	10	
L	2156-21756 - Matériel de transport d'exploitation	15	
L	2157-21757 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriel	10	
L	2181-Inst. gales, agenc aménag (constr. dont l'EPCI n'est ni prop, ni affect, ni bénéf MAD)	10	
L	2182VL-EQ-21782VL-EQ-Mat. transp (voiture, équipement bus, boîte de vitesse et moteurs,...)	8	
L	2182BUS-21782BUS - Matériel de transport (autobus, TPMR)	15	
L	2182TROL-21782TROL - Matériel de transport (Trolleybus)	20	
L	2182BHNS-21782BHNS - Matériel de transport (mat. Roulant BHNS, système BHNS)	20	
L	2183-21783 - Mat.bureau et inform. (calculatrice, photocopieur, ordinateur, écrans, scanners, ...)	5	
L	2184-21784 - Mobilier (table, chaise, bureau, caisson, armoire, meuble classeur)	12	
L	2188-21788 - Autres immobilisations corporelles (tv, aspirateurs, appareils photos, magnétoscopes)	8	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 127 110,00	I 4 127 110,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 870 000,00	3 870 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 830 000,00	2 830 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	670 000,00	670 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	370 000,00	370 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		257 110,00	257 110,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	257 110,00	257 110,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 127 110,00	0,00	0,00	4 127 110,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 037 890,00	III 6 037 890,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 037 890,00	6 037 890,00
15...	Provisions pour risques et charges		
1582	Autres provisions pour charges	0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28032	Frais de recherche et de développement	69 000,00	69 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	11 000,00	11 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	341 500,00	341 500,00
28153	Installations à caractère spécifique	830 300,00	830 300,00
28154	Matériel industriel	52 500,00	52 500,00
28157	Aménagements des matériels industriels	123 200,00	123 200,00
28173	Constructions (mise à disposition)	11 000,00	11 000,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	3 466 800,00	3 466 800,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 700,00	1 700,00
28184	Mobilier	2 000,00	2 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 128 890,00	1 128 890,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 037 890,00	0,00	0,00	0,00	6 037 890,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 127 110,00
Ressources propres disponibles	IV	6 037 890,00
Solde	V = IV – II (6)	1 910 780,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65732 65734		Centrale de mobilité Prestations de transports scolaires - Remboursement frais accompagnateurs	Conseil Régional Communes membres	Région Commune	180 000,00 24 000,00
6574		Contribution forfaitaire - Amélioration de l'offre de transport	STCLM	Autre personne de droit privé	29 241 600,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Adjt adm Pal 2Cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Pal 1Cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjt tech	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjt tech Pal 1Cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt tech Pal 2Cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent maitrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent maitrise Pal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Pal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Pal 1Cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		15,00	0,00	15,00	14,00	1,00	15,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE - TRANSPORTS URBAINS - BP - 2023

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	653	0,00	A	CDI Contrat à durée indéterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjt adm	C	ADM	367	0,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	12478	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	5936	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	381	0,00	A Début de contrat	CDI Contrat à durée indéterminée
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Limoges Métropole - Communauté Urbaine 19 rue B. Palissy 87031 Limoges Cedex 1 (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
- Affermage	STCLM	S.T.C.L.M.	Organisme privé	29 241 600,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 74

Nombre de membres présents : 56

Nombre de suffrages exprimés : 72

VOTES :

Pour : 72

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 08/12/2022

Présenté par (1) le Président du Conseil Communautaire,

A Limoges le 14/12/2022

(1) le Président du Conseil Communautaire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ,

A Limoges, le 14/12/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AUREIL - Bernard THALAMY	
BOISSEUIL - Philippe JANICOT	
BONNAC LA COTE - Claude BRUNAUD	
CHAPTELAT - Julie LENFANT	
CONDAT SUR VIENNE - Emilie RABETEAU	
CONDAT SUR VIENNE - Franck DAMAY	
COUZEIX - Gilles TOULZA	
COUZEIX - Martine BOUCHER	
COUZEIX - Monique DELPY	
COUZEIX - Sylvie BILLAT	
COUZEIX - Sébastien LARCHER	
EYJEAUX - Jacques ROUX	
FEYTIAT - Gaston CHASSAIN	
FEYTIAT - Laurent LAFAYE	
FEYTIAT - Marie-Claude BODEN	
ISLE - Gilles BEGOUT	
ISLE - Hélène CUEILLE	
ISLE - Marie LAPLACE	
ISLE - Pascal THEILLET	
LE PALAIS SUR VIENNE - Corinne JUST	
LE PALAIS SUR VIENNE - Denis LIMOUSIN	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LE PALAIS SUR VIENNE - Ludovic GERAUDIE	
LE VIGEN - Jean-Luc BONNET	
LIMOGES - Amandine JULIEN	
LIMOGES - Catherine MAUGUIEN-SICARD	
LIMOGES - Corinne ROBERT	
LIMOGES - Emile-Roger LOMBERTIE	
LIMOGES - Geneviève LEBLANC	
LIMOGES - Gilbert BERNARD	
LIMOGES - Guillaume GUERIN	
LIMOGES - Gulsen YILDIRIM	
LIMOGES - Ibrahima DIA	
LIMOGES - Isabelle DEBOURG	
LIMOGES - Isabelle MAURY	
LIMOGES - Jamal FATIMI	
LIMOGES - Jean-Marie LAGEDAMONT	
LIMOGES - Jérémy ELDID	
LIMOGES - Laurent OXOBY	
LIMOGES - Marc BIENVENU	
LIMOGES - Marie-Eve TAYOT	
LIMOGES - Matthieu PARNEIX	
LIMOGES - Michel CUBERTAFOND	
LIMOGES - Nadine RIVET	
LIMOGES - Nathalie MEZILLE	
LIMOGES - Nezha NAJIM	
LIMOGES - Olivier DUCOURTIEUX	
LIMOGES - Patricia VILLARD	
LIMOGES - Philippe PAULIAT-DEFAYE	
LIMOGES - Rhabira ZIANI BEY	
LIMOGES - Rémy VIROULAUD	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LIMOGES - Samia RIFFAUD	
LIMOGES - Sarah GENTIL	
LIMOGES - Sarah TERQUEUX	
LIMOGES - Shérazade ZAITER	
LIMOGES - Sylvie ROZETTE	
LIMOGES - Thierry MIGUEL	
LIMOGES - Vincent BROUSSE	
LIMOGES - Vincent JALBY	
LIMOGES - Vincent LEONIE	
LIMOGES - Vincent REY	
PANAZOL - Alain BOURION	
PANAZOL - Fabien DOUCET	
PANAZOL - Jocelyne LA VERDURE DELHOUME	
PANAZOL - Martine TABOURET	
PANAZOL - Pascale ETIENNE	
PEYRILHAC - Claude COMPAIN	
RILHAC-RANCON - François POIRSON	
RILHAC-RANCON - Nadine BURGAUD	
SAINT JUST LE MARTEL - Jöel GARESTIER	
SAINT-GENCE - Serge ROUX	
SOLIGNAC - Alexandre PORTHEAULT	
VERNEUIL SUR VIENNE - Anne-Marie COIGNOUX	
VERNEUIL SUR VIENNE - Pascal ROBERT	
VEYRAC - Jean-Yves RIGOUT	

Certifié exécutoire par (1) le Président du Conseil Communautaire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/12/2022, et de la publication le 22/12/2022

A Limoges, le 22/12/2022

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.